COMPÉTENCE CULTURE

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

Forum sectoriel-régional 16 juin 2015

APPRENDRE À FAIRE FACE AU CHANGEMENT

16 juin 2015
9 h à 16 h

Programme préliminaire

Centre St-Pierre - 1212 rue Panet - Montréal - salle 100 Marcel-Pepin

Accueil

Compétence Culture vous convie à une journée de réflexion sur les principaux défis de son prochain Plan stratégique triennal.

Chaque personne inscrite recevra par courriel l'horaire détaillé et le document Lectures préalables retraçant le bilan, les priorités et les enjeux reliés aux cinq orientations stratégiques obligatoires de notre comité sectoriel de main-d'œuvre.

INSCRIPTION EN LIGNE : CLIQUER ICI

DATE LIMITE LE 9 JUIN

Pour accéder au formulaire d'inscription, cliquer sur la pastille ci-contre ou sur le lien : https://www.inscription-facile.com/form/ihvOmQrt63KaWdmWPn1B

heure **Adopter la Gouvernance Stratégique® : de la méthode à l'engagement**

Ce défi est associé à l'Orientation 1 : Représentativité du secteur et crédibilité

Compétence Culture veut se doter d'un conseil d'administration agile et bien outillé pour faire face aux changements de son environnement. Venez prendre connaissance des modifications proposées par les administrateurs sortants, faites dans le respect de notre historicité, et réfléchir à votre candidature potentielle en vue de l'élection le 22 septembre 2015.

Gouvernance Stratégique® est une marque déposée de Consultants D.P.R.M. inc.

heure **S'approprier la priorité gouvernementale de l'adéquation formation-emploi : mode d'emploi recherché en culture**

Mario Chenart - INRS Urbanisation Culture Société

Ce défi est associé à l'Orientation 2 : Concertation avec les bailleurs de fonds et partenariat avec les membres et à l'Orientation 3 : Qualification et formation continue

Compétence Culture fait appel à un stagiaire de l'INRS Urbanisation Culture Société, Mario Chenart, pour animer l'exercice. Cette priorité gouvernementale risque d'influencer l'accès au financement public pour le développement des compétences de vos clientèles. Comment se positionner face à cet enjeu qui touche notre monde du travail atypique ?

suite du programme ➲

Dîner sur place

12 h | Dîner offert par Compétence Culture

Ateliers

heure | 1 - Choisir un modèle entrepreneurial en tant qu'artiste : sortir des sentiers battus

Martin Choquette et son équipe - CJE Centre-ville Montréal

Ces deux ateliers concomitants seront suivis d'une plénière. Ces défis concernent l'Orientation 4 : Gestion des ressources humaines (GRH) et gestion de carrière artistique (GCA)

L'équipe du Carrefour jeunesse-emploi Centre-ville de Montréal partage les fruits de la recherche Ex-croissance menée par INRS Urbanisation Culture Société (2014) sur les formes émergentes de l'entrepreneuriat artistique. Outiller les artistes à l'affût de la forme juridique pertinente qui leur permettra de réaliser leurs projets : un rôle pour qui ? selon quelles approches ?

2 - Planifier la succession à la direction et le transfert des connaissances : quand un changement en cache un autre

Pascale Landry - Ph.D.

La recherche doctorale de Pascale Landry sur la succession à la direction des OBNL culturels (décembre 2014) est riche d'applications. Notre invitée expose les différentes formes du transfert de direction et son caractère hautement stratégique lorsque l'organisation vit en même temps un changement organisationnel. Parmi les enjeux, la question des savoir-faire retiendra l'attention de Compétence Culture et ses membres, sous l'angle des outils et des apprentissages. Un rôle pour qui ? Selon quelles approches ?

Plénière

heure | Éclairer les enjeux liés aux changements, chemin faisant

Ce défi est associé à l'Orientation 5 : Connaissance du marché du travail

Compétence Culture perd au fil des ans les partenariats qui ont nourri sa connaissance du monde du travail. Ni débat ni piste de solutions à offrir, mais un constat à partager : Compétence Culture dispose de peu de ressources pour documenter les enjeux liés aux changements.

Les non-membres sont les bienvenus. Par contre, seuls les délégués dûment nommés par résolution lors de la campagne d'adhésion (prolongée jusqu'au 16 juin), ainsi que les coordonnateurs à la formation continue en lien avec le Modèle, auront droit au remboursement des frais de déplacement et de séjour selon les modalités en vigueur. Toute autre personne devra assumer ses frais de déplacement et séjour et payer son inscription au coût de 25$. L'inscription est gratuite pour les membres.